

Montréal, le 9 Février 2005

L'honorable Gilles Duceppe  
Bureau de circonscription  
1717 boul René Lévesque est Bureau 305  
Montréal, Québec  
H2L4T3

Monsieur le député,

On nous annonce qu'en mars 2005, le budget du Programme de promotion des arts d'Affaires étrangères Canada (AEC) sera coupé de 35 %, soit l'équivalent de 2 millions \$ par année. Nous tenons à rappeler que ce programme est **le moyen le plus important dont dispose le Canada pour promouvoir sa culture à l'étranger**. Les subventions accordées permettent aux compagnies et artistes canadiens de diffuser leurs spectacles sur la scène internationale, aux missions canadiennes de développer des programmes culturels et aux festivals et marchés des arts d'accueillir des producteurs étrangers. Rappelons aussi que le resserrement des liens économiques, politiques et sociaux qui s'ensuit sert les intérêts internationaux du Canada.

Le Programme reçoit chaque année plus de 700 demandes de subvention. Actuellement, environ 45 % des demandeurs ne reçoivent aucun financement par manque de fonds. Avec une compression de 35 %, **le nombre de demandeurs qui ne recevraient pas de subvention pourrait s'élever à 60 % et même à 85 % dans le secteur des arts de la scène**. Il ne fait aucun doute qu'amputer le Programme de promotion des arts réduira les occasions pour les compagnies de danse canadiennes dont certaines très prestigieuses – Les Grands Ballets Canadiens de Montréal, le Ballet national du Canada, La La La Human Steps, la compagnie Marie Chouinard – de se produire à l'étranger et, par le fait même, de représenter notre culture lors d'événements internationaux d'envergure.

L'annonce de cette coupure survient alors que les talents canadiens se multiplient et sont de plus en plus sollicités de par le monde. Sans compter que la contribution financière du Canada à la promotion des arts sur la scène internationale est encore très modeste si on la compare à celle de nos partenaires du G8.

Outre le maintien du financement aux niveaux actuels, de nouveaux fonds sont requis si on veut renforcer la présence du Canada sur les marchés internationaux. Il nous apparaît donc nécessaire non seulement de maintenir le budget alloué au Programme de promotion des arts d'Affaires étrangères Canada, mais de l'augmenter, à raison de 10 millions \$ par année. Nous vous demandons de bien considérer cette demande et de réfléchir sérieusement aux impacts qu'une telle réduction du budget aura sur la communauté des arts et plus particulièrement sur celle de la danse canadienne, parmi les plus actives et réputées sur la scène internationale.

En espérant une réponse favorable de votre part, nous vous prions, monsieur le Premier ministre, d'accepter nos plus sincères salutations.

Paul-André Fortier  
Directeur artistique

Gilles Savary  
Directeur général

L'équipe de Fortier Danse-Création : Diane Boucher, Éric Belley, Philippa Favreau

c.c. : L'honorable Ralph Goodale, L'honorable Pierre Pettigrew, L'honorable Gilles Duceppe